



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**État-major des Armées
Commandement de la zone maritime Méditerranée
Division « opérations »**

Toulon, le 18 février 2022
N° 500277 /CECMED/OPS/NP

Le vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi
commandant la zone maritime Méditerranée

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Var

OBJET : demande de renouvellement de concession de la base nautique de l'anse Tabarly.

RÉFÉRENCES : a) code général de la propriété des personnes publiques (dans son article R 2124-4) ;
b) votre courrier et dossier du 12 janvier 2022.

Par courrier cité en référence b), vous sollicitez, au titre de l'article R 2124-4 du code général de la propriété des personnes publiques, dans le cadre du renouvellement de la concession de la base nautique de l'anse Tabarly, l'avis du commandant de la zone maritime Méditerranée pour une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime hors des ports pour le maintien, l'entretien et l'utilisation du DPM, l'exploitation de deux lots dédiés au stockage de bateaux et réservés aux associations nautiques situées en arrière plage ainsi que l'exploitation d'un lot nautique en régie.

Après analyse du dossier, je donne un avis **conforme favorable** avec les observations suivantes :

- le littoral méditerranéen a fait l'objet de minages défensifs et de bombardements durant la seconde guerre mondiale. A ce titre, la problématique d'une possible pollution pyrotechnique du site doit être prise en compte ;
- ce site, qui n'est habituellement pas utilisé pour des activités militaires, pourra toujours l'être par les unités de la Marine nationale en mission de protection des personnes et des biens ou de défense du territoire.

Original signé

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du var - Direction départementale des territoires et de la mer du var – Délégation Mer et Littoral – Unité gestion du Littoral - pour Mme Evelyne DONATI - (ddtm-sml-blo@var.gouv.fr)

COPIES :

- PREMAR MED/AEM
- CECMED/DIV OPS/Bureau « opérations côtières »
- CECMED/DIV OPS/SEC
- archives.